



41. Entretien : ANONYME 2

1- Que représente pour vous la RSE ?

Je ne connais pas précisément la démarche, mais elle correspond à une évolution sociétale incontournable. En découvrant ISO 26000, il paraît impossible de ne pas s'intéresser à ces domaines. La RSE, finalement, fait partie du capital immatériel de l'entreprise.

2- Avez-vous déjà construit une démarche RSE dans le cadre de votre entreprise ?

Oui, à la façon de Monsieur Jourdain, on le fait naturellement ; c'est une culture de fond dans l'entreprise, une démarche qui date.

Quelques exemples :

- accompagner les collaborateurs de façon à ce qu'ils puissent s'épanouir
- apporter un soutien aux fournisseurs : par un transfert de compétences valorisant par exemple, ou même parfois un soutien financier lorsqu'ils sont en difficulté.

Eviter l'affichage. Par exemple, l'éthique se pratique plutôt qu'elle ne se déclare... La culture familiale pousse dans ce sens.

3- Si vous deviez implémenter une démarche RSE dans une entreprise aujourd'hui, quels domaines d'action privilégieriez-vous, et pourquoi ?

Le premier consiste tout simplement à respecter la loi : pour les Droits de l'Homme, la non-discrimination, les relations et conditions de travail (Ndr : domaines d'action ISO 26000), c'est assez évident.

Nous percevons moins la notion de « communauté-développement local », étant par nature plutôt introvertis, et appliquant la devise : « Pour vivre heureux, vivons cachés. » C'est peut-être un point d'amélioration à prévoir.

Pour les autres domaines, on vise une asymptote d'idéal jamais atteint, on se garde d'être utopistes et on considère la réalité du monde, en se mettant en léger « déséquilibre avant ».

Globalement, cette mouvance de RSE aura un effet bénéfique à long terme.

Un exemple de changement : aujourd'hui, nous communiquons d'avantage avec nos employés ; autrefois, la discrétion était de mise. Le but est à présent d'impliquer un nombre croissant de collaborateurs pour la performance de l'entreprise.

4- Quelles sont vos parties prenantes ?

Tout d'abord nos équipes, qui constituent l'essentiel de la valeur de l'entreprise. Il faut donc les impliquer au niveau de la stratégie, de la compréhension des résultats, des risques et opportunités. Avec les managers, les échanges sont plus faciles, mais un gros travail de communication est nécessaire... surtout dans un pays où la formation économique est faible (par exemple nombre d'ingénieurs ne comprennent pas un compte d'exploitation).

Ensuite, nous avons également une démarche active auprès de nos partenaires fournisseurs.

Bien sûr, les clients sont des parties prenantes importantes : pour nous, ce sont surtout des grands comptes (Ndr : entreprises évoquées non citées ici) qui font dans le green washing et le matraquage, avec beaucoup trop d'aspects administratifs ! Des comportements sans grande valeur ajoutée, et même contre-productifs...

Les grands distributeurs du secteur évoluent par exemple vers une forme de « Carrefourisation » accélérée par la digitalisation, et nous ne voulons pas finir comme les agriculteurs fournisseurs des grands distributeurs !

Je me permets d'insister sur la lourdeur administrative de certains acteurs, qui disposent de robots informatiques pour envoyer des questionnaires.

Nous avons été audités il y a quelques années par un cabinet prestataire d'un grand donneur d'ordre et nos résultats étaient bons.



5- Quelle utilité à formaliser la démarche RSE ?

Accroître la valeur immatérielle de l'entreprise en impliquant et pérennisant toutes les parties prenantes, ce qui implique nécessairement un minimum de mécanisation par la mise en place des indicateurs de suivi, sans quoi l'effort se dilue.

Un juste compromis consiste à gérer... avec du bon sens !

6- De quels supports ou documents auriez-vous besoin ?

La publication des synthèses du Club Rodin nous intéresse, par exemple le relevé des bonnes pratiques.

7- Quel est votre avis sur la réglementation dans ce domaine ?

Nous sommes certifiés en ISO 9001 (demande d'un grand client en 1992) et en ISO 14001 (démarche volontaire, car c'est l'évolution naturelle d'une entreprise industrielle, par un outil assez mécanisé et maîtrisé).

Un exemple de réglementation critiquable est celle de l'UE : souvent des « usines à gaz ».

8- Et quel serait votre mot de la fin ?

Il était cité dans mon mail : le développement durable devient comme un standard, une évolution logique et incontournable.

Extrait d'un mail de l'interviewé :

La RSE est une mouvance particulièrement intéressante :

- a. C'est une évolution sociétale incontournable pour la performance des entreprises de demain.
 - Adaptation aux aspirations des générations montantes.
 - Continuité logique du développement durable.
 - Prise en compte plus forte de l'ensemble des parties prenantes.
- b. Néanmoins, il ne faut pas être candide, cela n'a de chance d'évoluer que dans un contexte de progrès possible :
 - Où les grands donneurs d'ordre associent les intentions et les actes.
 - Où une vision de long terme existe pour l'ensemble des parties prenantes afin d'établir de climat de confiance minimum.